

WOLFGANTZEN et son HISTOIRE

Construction d'une nouvelle église et d'un temple

Nous en avons déjà parlé sous les chapitres précédents; retraçons les péripéties du point de vue administratif.

Dès 1840 le projet de construction d'une nouvelle église refait surface car en 1771 déjà une telle demande avait été formulée auprès de l'évêque de Bâle. Les plans et le projet établis par Mr. Caillet architecte à Colmar s'élevaient à 18.000 francs en 1839 et à 31.000 en 1840.

Les différents rapports décrivant la vétusté du bâtiment existant concordent.

Le 20 juin 1841 le maire Kosmann demande une subvention à la préfecture pour des travaux à l'église, relatant le délabrement complet de l'édifice et comble de malchance « *le dernier ouragan a encore complété la ruine de la toiture* ». D'après les experts il faudrait 600 francs pour les travaux les plus pressants. Une somme de 500 francs a été accordée à la commune.

En 1842 une nouvelle demande est formulée afin de terminer les réparations à l'église et faire des travaux au presbytère dont les habitants viennent d'acquitter leur dernier terme de la souscription faite pour l'achat. Cette deuxième demande est restée sans suite.

Les années passent, les habitants voudraient que cela change, le conseil municipal présente au Préfet une nouvelle demande.

A peine propriétaire depuis 3 ans, le conseil municipal, lors de la séance du 29 mai 1862, fait une demande pour défricher ou plutôt faire une coupe à blanc d'une partie de la forêt afin d'avoir des rentrées d'argent pour construire une église (la vieille étant trop petite et sera interdite pour raison de sécurité) mais également un temple pour la séparation des cultes, et aussi une école des filles... la population étant de 360 catholiques et 98 protestants.

A cette époque la superficie des terres se situant sur le ban communal y compris les emprises des habitations, le canal, la route départementale allant à Appenwihr et le cimetière de Neuf-Brisach était environ de 736 ha, mais aucun terrain n'appartenait à la commune comme dans certains villages. Le conseil municipal ne pouvait pas vendre de terres, la commune n'en possédait pas !

Le bois à défricher se situe entre les deux routes et constituerait un véritable jardin pour la commune, la terre étant de première classe (lieu-dit *les lander*).

Etait ajouté à la demande : Le montage financier.

En 1864, les coupes ordinaires ont produit 3500fr pour 2 ha.17 de bois. Le défrichement rapporterait 40.000francs plus 3000 francs de location annuelle pour les terrains

ainsi mis en location. Cette demande n'a pas été acceptée par l'administration des eaux et forêts.

Les finances de la commune ne s'améliorent guère, le 11 mai 1866 le maire Maechtlin fait une demande pour une coupe extraordinaire du quart de la réserve de la forêt communale pour la construction de l'église et du temple.

Les bois en réserve se situaient jusqu'en 1994, le long de la RN 415 en limite avec la forêt de Widensolen.

Sur avis des agents forestiers concluant que ces coupes ne renfermant aucun bois exploitable, l'administration rejette la demande. Une nouvelle demande est faite le 6 mai 1868 mais également rejetée. Le projet étant repoussé par l'administration une souscription auprès de la population est autorisée comme pour l'acquisition du presbytère .

Le 20 août 1868 le maire F.X. Maechtlin présente au préfet la liste des souscriptions qui se montent à : 6400 francs (projet chiffré à 31.000 francs en 1840). Suite au chantage fait par le conseil municipal concernant l'affaire de l'école protestante en plus, étant loin du compte, ce projet est resté en attente dans les tiroirs de la préfecture.

Ne voulant pas abdiquer, une troisième demande est déposée le 12 mai 1869, celle-ci reprenant en gros les propositions de 1866. En 1870 celle-ci est acceptée et 16 ha.92 comprenant les coupes ordinaires des parcelles 18 à 25 sont autorisées. Cette autorisation a été utilisée au fur et à mesure des besoins.

Comme vu sous le chapitre "Une église neuve" les travaux de construction de l'édifice démarreront en 1875 sous l'administration prussienne. La communauté protestante reçut son église en 1880 construite sur un terrain donné par la famille Husser.

Une église neuve

Vu le nombre d'habitants (485), la vieille église s'avère être trop petite car à cette époque, la pratique religieuse était bien suivie. Sous la fonction du curé Holl fut construite la nouvelle église catholique, de style gothique, elle fut bénie par le curé cantonal Jean-Baptiste Soehlin qui est également Député au Reichstag.

Un riche habitant de Biesheim, Hartmann de son nom, fit don de 7000 marks pour la construction de l'édifice et 1 000 marks pour des messes d'absolutions à lire pendant 10 ans.

Le mardi 5 octobre 1875 à 10 h du matin fut posé la première pierre. Le protocole fut rédigé ainsi:

**Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Colmar
Commune de Wolfgantzen1875**

*Protocole de la pose de la première pierre de la
nouvelle église catholique de Wolfgantzen*

*L'année mil huit cent soixante quinze le mardi cinq
octobre à dix heures du matin*

*Sous le règne de Sa Majesté l'Empereur Wilhelm Roi de
Prusse*

*Sous le règne du Saint père le Pape Pis IX (Mastai
Ferreti)*

*Sous l'épiscopat de Monseigneur André Räess Evêque
de Strasbourg*

*Sous l'administration de Monsieur De Ernsthäusser,
Préfet du Haut-Rhin*

*Sous l'administration de Mr Le Baron Von Hammerstein,
Directeur de l'arrondissement*

*Sous l'administration communale de Monsieur Maechtlin,
Maire*

L'adjoint et les conseillers municipaux

*Sous l'administration religieuse de Mr Söhnlin, Curé
cantonale*

Mr. Holl curé de la paroisse

Le président et le trésorier de la fabrique de l'église.

*Alors que Mr. Resson était instituteur et Mr. Treber
percepteur*

*Sous la direction et d'après les plans et la mise à prix de
Mr. Heihmann Victor, Architecte*

*Sous la direction et les travaux de Mr. Brobeck Christian,
entrepreneur, le conducteur des travaux et le superviseur*

*A été posé la première pierre de cette église dont le coût
est estimé à 30 000 marks qui sont payé par la fabrique
de l'église, des dons des paroissiens et pour le reste par
la commune.*

Signé :

*Le Baron Von Hammerstein, Directeur de
l'arrondissement*

Le Maire Mr. Maechtlin .

L'église a les dimensions suivantes :

La nef :

- Longueur : 16 mètres
- Largeur : 12,10 mètres
- Hauteur : 10 mètres

Le chœur :

- Longueur : 8,35mètres
- Largeur : 6,90 mètres
- Hauteur : 9 mètres

Le clocher :

- 5,40 x 5,40
- Hauteur : 40 mètres

Le bâtiment fut terminé en 1877, sûrement béni le

dimanche de la dédicace (mi-novembre). Aucun écrit ne retrace cette cérémonie, il existe uniquement un document stipulant que l'église a été bénie mais non consacrée.

Le curé Holl pris congé des paroissiens en 1879, il se retire à Neuf-Brisach où il mourut le 15 décembre 1881.

La construction de l'église terminée, la vieille chapelle fut laissée aux protestants c'était la fin du simultanément. Deux cloches neuves ont été commandées pour l'église catholique à la fonderie Edel de Strasbourg. La commande fut passée au début du mois de Septembre 1880 et fut livrée début novembre. La bénédiction solennelle eut lieu le 14 novembre 1880. Ce fut une grande fête pour les catholiques et beaucoup d'étrangers participèrent. La grande messe fut chantée par l'abbé Edouard Heitzmann, curé de Biesheim. Après la lecture de l'évangile le curé doyen de Neuf-Brisach, Jean -Baptiste Soehlin, fit le sermon de circonstance et à l'issue de la messe procéda à la bénédiction. L'acte fut consigné dans le registre des baptêmes ainsi que dans le registre des délibérations du conseil municipal.

La grande cloche, d'un poids de 471 Kg portait les inscriptions suivantes :

Vocator : Anna Catharina

Parrain : Michel Weymann

*Marraines : Anne Marie Wittmann, Joséphine
Heymann*

Don des familles Weymann, Wittmann, Heymann

La petite cloche d'un poids de 270 kg :

Vocator Wolfgangus

Don des paroissiens

*Parrain : François Xavier Maechtlin, Maire, mari
de Marie Anne Siblinger*

Marraine: Jeanne Jehl épouse de Michel Wittmann

Le registre de baptême fut signé par :

*Jean Joseph Häusser, Curé administrateur de
Wolfgantzen*

Edouard Heitzmann, curé de Biesheim

Bernard Messerschmid, Curé de Geiswasser

*Jean Baptiste Soehlin, Curé Doyen de Neuf-
Brisach*

Le même jour ces deux cloches furent montées dans la tour de l'église catholique et le lendemain on descendit du clocher de la vieille chapelle la grande cloche dite de Heiteren. On la conduisit à la gare de Neuf-Brisach pour l'envoyer à la fonderie Edel à Strasbourg. La valeur fut ainsi déduite sur les comptes de la fonderie Edel à savoir : 338 kg à 2,08 marks le kg.

On laissa encore à sa place la petite cloche (datant de 1683) qui fait l'objet d'une protestation de la part des protestants.

Revenons en arrière...

Lorsqu'en 1880 le temple protestant allait être achevé, pour l'inauguration on songea aussi à avoir des cloches dans le clocher neuf. Les catholiques ont dit :

« la grande cloche nous appartient à priori puisque nous l'avons payée ; quant à la petite, elle est commune et devra être partagée suivant sa valeur et selon le chiffre de la population catholique et protestante ; c'est à dire que les catholiques ont droit aux trois quarts et les protestants à un quart ».

Vers la fin août, Mr le Maire Michel Hemmerlé convoque le Conseil Municipal ainsi que les notables parmi les protestants, il s'agissait de M.Schwander Mathias et M.Husser Conrad, pour leur donner à choisir :

- soit de laisser la cloche aux protestants qui devront restituer les 3/4 de la valeur aux catholiques
- soit de laisser la cloche aux catholiques qui devront restituer le quart de sa valeur aux protestants.

Suite à ces propositions, les protestants acceptent ni l'une ni l'autre : ils veulent cette cloche sans faire de restitution. Sur ce, le maire en fit part verbalement au directeur d'arrondissement qui, dans un premier temps, était d'accord avec lui. Mais quelques jours plus tard M.Teichmann, assesseur, lui répondit par écrit : *« Je trouve équitable que la petite cloche soit laissée aux protestants sans restitution. La petite cloche a toujours été considérée sans objection comme appartenant aux protestants et ce ne sont pas ceux-ci qui ont eu le co-usage mais bien les catholiques. En tout cas, il serait équitable que chacune des églises neuves reçoit une des vieilles cloches ».*

S'en suivirent des discussions et échanges de lettres entre la Fabrique de l'église catholique sous la présidence de M.Heitzler Jean Baptiste, le Consistoire de Horbourg en la personne de M le Pasteur Herrenschneider, le Maire Michel Hemmerlé et également Président du Conseil Protestant, l'administration par l'intermédiaire de Mr De Hammerstein, sans oublier le Diocèse de Strasbourg représenté par Monseigneur Freyburger Vicaire Général.

On croyait à un règlement à l'amiable. En effet le 29 septembre 1881, les deux partis s'étaient mis d'accord : ce sera à la communauté protestante de verser la somme de 140 marks à la communauté catholique puisque celle-ci attendait cette somme pour régler le solde à la fonderie Edel.

En novembre 1881, la petite cloche fut montée dans le clocher de l'église protestante et elle y resta jusqu'en février 1945. Cependant les procédures continuaient entre les deux partis car les protestants n'ont pas versé l'argent au terme fixé comme convenu.

Entre temps, en 1879, Léonard Bertrand de Strasbourg fut nommé curé de Wolfgantzen et l'année d'après, le 23 juin 1880, Joseph Hausser administre la paroisse.

Cette affaire dura d'octobre 1880 à novembre 1884. A la fin du compte, c'est le gouvernement prussien qui a payé cette somme et le curé Joseph Hausser s'est acquitté des intérêts à savoir 17,85 marks. Les écrits à

propos de cette affaire se terminent ainsi : *« le 12 novembre 1884 la fabrique de l'église a eu à encaisser chez le percepteur la somme de 140 marks. C'est l'Etat qui a payé à la place de la fabrique protestante ».* Immédiatement le compte avec le fondeur a été réglé. C'est ainsi que se terminent les écrits dans les archives de la paroisse catholique à propos de l'épisode sur la vieille cloche.

Durant cette période, un autre différent éclata au village : le 17 avril 1883, le maire fit construire un mur allant d'un contre fort du chœur de l'église à l'enclos du jardin du presbytère, de cette manière l'on ne pouvait plus tourner autour de l'église et les processions sont rendues impossibles. Une protestation fut intentée par le curé Hausser par voie d'huissier demandant à Mr le Maire l'arrêt immédiat des travaux jusqu'à ce que l'autorité supérieure ait décidé. L'huissier s'est rendu chez M. Hemmerlé entre 13 et 14 heures. Cependant les ouvriers ont continué de travailler. Le soir le mur est presque terminé. L'évêché ayant été mis au courant essaya de démêler cette affaire et adressa la lettre suivante en date du 1 juin 1883 : *« Monsieur le Président du district de Colmar, en réponse à la lettre de Mgr le Coadjuteur du 26 avril dernier, concernant le mur qui barre le passage de la procession annonce à Sa Grandeur qu'il va accorder une subvention à la commune en vue de l'établissement d'une porte, en place de ce mur ; Voilà donc une difficulté qui est résolue ».* Signé : Freyburger vicaire général.

L'église se meuble

Sous l'administration du curé Holl, l'église de Wolfgantzen a reçu en don, grâce à Mlle Amélie Kosmann, le chemin de croix de l'église de Neuf-Brisach. Le 18 février 1881, eurent lieu les translations. La bénédiction solennelle eut lieu le premier dimanche de carême soit le 6 mars 1881 à la place de l'office des vêpres et fut faite par le curé Jean Joseph Hausser.

N.B. : La famille Kosmann était médecin et pharmacien à Neuf-Brisach.

Au mois de juillet 1881, la vieille église mixte fut démolie, les travaux de démolition furent cédés par adjudication à un habitant de Biesheim pour la somme de deux cent marks. Lors de la démolition on n'a trouvé ni manuscrit ni inscription ni autre objet digne d'être noté. Le 10 août de la même année les matériaux furent vendus aux enchères.

Au mois de juillet 1883 furent posés les boiseries du chœur et le buffet de la sacristie. Ces travaux ont été exécutés par M.Weyh sculpteur à Colmar pour un prix de deux mille marks. Cette somme a été donnée par Mr Antoine Holl ancien curé de la paroisse.

Au mois de février 1885 M. Weyh sculpteur de Colmar a fait les décorations derrière le maître-autel, ce travail revient à quatre vingt dix francs sans compter les frais d'échafaudage. Ces travaux ont été payés avec les intérêts du don de 2000 marks, ceux-ci étant placés en attendant l'exécution des travaux, somme donnée par Mr le curé Holl.

Le 9 mars 1885, a été posé le grand crucifix au-dessus de l'entrée du chœur. Le christ (qui vient de Munich) et la croix ont coûté 150 marks et furent payés par un don de Mme veuve Marie Madeleine Buecher née Ruetsch, les héritiers ayant fait un don de deux cents marks, le restant a été employé pour l'achat d'une bannière neuve. Le même jour a été posé le nouveau baptistère en bois de chêne sculpté, il a également été fourni par M. Weyh au prix de cent dix marks et payé par la fabrique de l'église.

Le Dimanche de Pâques 5 avril 1885 à l'office des vêpres a eu lieu la bénédiction solennelle du christ, du baptistère et de la bannière. La cérémonie était présidée par Mr l'abbé Antoine Lotz, Curé d'Andolsheim. En 1883, à l'emplacement de l'ancienne chapelle, le terrain fut clôturé et servit alors de cimetière aux protestants exclusivement. Le maire de l'époque, M. François Xavier Maechtlin, fit don d'un terrain devant servir de cimetière aux catholiques et se trouve à l'emplacement actuel. Celui ci fut mis en service le 5 février 1878.

Le calvaire se trouvant sur le cimetière protestant fut transféré sur le cimetière catholique en 1878, à sa place, Wolfgang Heitzler en fit construire un nouveau qui fut détruit par un ouragan en 1884.

Petit à petit l'église se meuble, le 26.12.1888 l'orgue construit par le facteur Joseph Rinckenbach est livré. L'instrument est un **Opus 17** un petit orgue à un seul clavier, mais très caractéristique de sa production.

Le procès verbal déclare :

“Les sous signés déclarent que l'orgue a été construit d'après le contrat et le travail est à louer.

La construction de l'ouvrage est une réussite. Les tons majeurs sont des vrais tuyaux en zinc.

Les différents registres fonctionnent à merveille sans perturbation. Le système d'alimentation est mécanique, le soufflet est actionné par pédale .

Le coût de 3000 marks est demandé pour l'accomplissement de cette œuvre artistique bien réussie.

Signé :

Charles Hamm, maître de chapelle à Colmar

Wiltberger, professeur de musique également de Colmar

En 1881 la communauté protestante avait reçu un harmonium pour animer leur culte.

En 1890, le clocher reçut une horloge fabriquée par la Maison Ungerer de Strasbourg.

En 1887 Jean Mehl de Reutenbourg fut nommé curé, il mourut le 10 octobre 1891 et fut enterré à Wolfgantzen, lui succède Jean Aloïse Grusz.

Pendant cette période la communauté protestante était administrée par les pasteurs résidant à Alolsheim et cela encore de nos jours.

Un nouveau cimetière

D'après l'article 15 du titre 4 du décret impérial du 23 prairial de l'an 12 (1803) relatif à la police d'inhumation et des lieux de sépulture, il est expressément voulu que

dans chaque commune où l'on professe plusieurs cultes chacun doit avoir un lieu d'inhumation particulier et dans le cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le partage par un mur ou un fossé en autant de parties qu'il y a de cultes.

Description de l'ancien cimetière :

A Wolfgantzen, commune ayant des habitants de deux cultes différents, dès 1784, les autorités constituées d'alors ont jugé à ce propos d'assigner aux habitants de la confession d'Augsbourg un lieu particulier d'inhumation d'une étendue plus que suffisante en regard du nombre d'habitants du dit culte.

Après la parution du décret précité, le cimetière aurait dû être déplacé à 60 mètres des habitations.

Le cimetière existant, propriété des protestants depuis 1624 situé à proximité de l'ancienne église a été partagé en $\frac{1}{4}$ pour les protestants et $\frac{3}{4}$ pour les catholiques et séparé par une haie. La commune comptait en ce temps 206 catholiques et 62 protestants.

En accord avec le consistoire d'Andolsheim représenté par Mr. Kleinmann et dont dépendait la paroisse protestante, le maire Mr Lafaye a présenté la proposition au Préfet. La superficie totale du cimetière était de 17 ares. Cette proposition fut acceptée par les autorités.

En 1865 lors de la demande de construction de la nouvelle église catholique, le terrain mis à la disposition jouxtait le cimetière existant. L'emplacement devint exigu surtout que l'administration poussait à sortir les cimetières des agglomérations.

Le 16 août 1869 le maire F.X. Maechtlin cède à la communauté un terrain de 7 ares (l'emplacement de la vieille partie du cimetière actuel) pour devenir le cimetière des catholiques. A cette époque 350 catholiques vivaient au village. Une délibération fut prise à cet effet. La moyenne des décès calculée sur les 10 dernières années était de 10.

Le niveau de la nappe d'eau était à cet endroit à 2 mètres 10. Elle stipulait également, que le nouveau cimetière sera clôturé par un mur avec les matériaux provenant de la démolition de l'église. Cette délibération a été envoyée au conseil d'hygiène et de salubrité publique le 8 juin 1869.

Le cimetière sera à nouveau agrandi une première fois en 1929 puis en 1986. Suite à une demande grandissante d'incinération des corps, la mise en place d'un columbarium est décidé. L'implantation est achevée en octobre 2000.

La communauté protestante continuant d'utiliser le terrain qui se situe vers la vieille église, encore de nos jours.